

## PROCES VERBAL

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE Iméra

Mercredi 2 octobre 2024 à 14h  
Iméra

Présents ou représentés :

Eric Berton, pouvoir Denis Bertin  
Denis Bertin  
Maryline Crivello, pouvoir Denis Bertin  
Stefan Enoch, pouvoir Enrico Donaggio  
Enrico Donaggio  
Florence Massina  
Cécile Van den Avenne, pouvoir Rostane Medhi  
Rostane Mehdi  
Françoise Simon-Plas, pouvoir Christophe Chambon  
Christophe Chambon  
Rémi Adjiman  
Nathalie Bonnardel  
Cyril Isnart  
Carlo Rovelli

Excusés :

Marteen Noyons  
Didier Torny  
Thomas Lecuit

Invités :

Raphaël Zganic-Aubert (Agent comptable - AMU)  
Isabelle Lucchini (Rectorat)  
Emmanuel Girard-Reydet (Iméra)  
Constance Moreteau (Iméra)  
Marie-Pierre Ulloa (Iméra)

Le mercredi 2 octobre 2024 à 14h, le Conseil de gestion (CG) de l'Institut d'Etudes Avancées d'Aix-Marseille Université (Iméra) s'est réuni en mode hybride (présentiel + visioconférence) sur convocation de Denis Bertin, Président de la Fondation Iméra.

Denis Bertin constate que quatorze membres du CG, sur un total de dix-sept, étant présents ou représentés, le CG est habilité à siéger.

## **1 - Approbation du PV du CG du 5 mars 2024**

### Résolution

*Le CG approuve à l'unanimité le PV du CG du 5 mars 2024.*

## **2 - Informations générales**

Denis Bertin partage les points d'information suivants :

- Concernant le Labex RFIEA+ qui devait se terminer fin 2024, l'état a validé avant l'été le fait d'octroyer une année supplémentaire de budget, soit un montant de 300k€ pour le RFIEA et les quatre Instituts membres. L'utilisation de ces 300k€ sera discutée lors du prochain conseil d'administration du RFIEA en décembre 2024.

- L'Iméra a engagé un gros travail de diversification des ressources au travers du dispositif des chaires et d'harmonisation de ces chaires. Le montant du co-financement du partenaire est désormais fixé de façon uniforme à 30.000€ pour 10 mois de résidence et à 15.000€ pour 5 mois de résidence. Le montant du co-financement incorporera une contribution systématique aux coûts environnants de fonctionnement, à hauteur de 5.000€ pour 10 mois de résidence et 2.500€ pour 5 mois de résidence.

- Suite à l'échec de la première candidature, le RFIEA a redéposé le 26 septembre 2024 une nouvelle candidature COFUND, avec la participation de 7 IEAs français dont l'Iméra et un démarrage du projet pour 2026-2027 en cas de succès. L'Iméra s'est positionné sur un niveau d'accueil annuel de 6 Fellows de 10 mois, pendant 4 ans. En cas de succès, le cofinancement de l'Europe s'élèvera à 632.000€ pour l'Iméra. La Fondation A\*Midex, qui accompagne les projets COFUND, apportera les 400.000€ restants à charge en coût direct.

- Concernant les ressources humaines de l'Iméra :

i) Dans le cadre de la campagne d'emploi 2024, l'Iméra a obtenu l'ouverture d'un concours externe de niveau ingénieur d'études pour pérenniser le poste de chargé de communication. Les auditions se dérouleront le 9 octobre prochain ;

ii) Enrico Donaggio, qui était jusqu'à présent sur un poste de professeur contractuel, va bénéficier tout prochainement d'un CDI, suite à l'accord d'AMU pour le pérenniser dans ses fonctions de directeur scientifique ;

iii) La quotité du CDD de Marie-Pierre Ulloa, directrice du programme Méditerranée, est passée de 50% à 70% depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024 ;

iv) Dans le cadre de la campagne d'emploi 2025, l'Iméra a demandé la CDIisation anticipée de Charlène Martin, assistante de gestion administrative et financière ;

ii) Nils Raymond a pris ses fonctions le 15 mars 2024 sur le poste d'assistant informatique -audio-visuel.

- Concernant la réhabilitation de la Maison du Méridien, l'équipe de maîtrise d'œuvre est désormais constituée et un échancier des différentes phases de travaux a été établi, avec une réception du bâtiment prévue en septembre 2026.

Enrico Donaggio partage ensuite les points suivants au niveau scientifique :

- L'appel à candidatures Fulbright-Iméra s'est clôturé au 16 septembre 2024 et nous attendons la transmission des dossiers éligibles par la Fondation Fulbright pour créer ensuite le jury de sélection.

- L'appel à candidatures général de l'Iméra, qui a été lancé pour un volume total de 70 mois-chercheurs invités, se clôturera le 16 octobre 2024. A deux semaines de cette clôture, nous avons déjà reçu une cinquantaine de candidatures, ce qui est un indicateur très prometteur. Ceci pourrait s'expliquer par l'absence d'appel FIAS et une diffusion beaucoup plus large cette année, en passant par les instituts français à l'étranger notamment en Afrique.

- Un nouvel appel à candidatures va être lancé la semaine prochaine, pour un volume total de 30 mois-chercheurs invités se répartissant de la façon suivante :

- 10 mois pour la Chaire Complexité, en partenariat avec un ancien Senior Fellow de l'Iméra, Fausto Fraioli, qui a obtenu depuis une Chaire d'excellence AMidex ;
- 10 mois pour la Chaire « Nord/Sud : travail, cultures, utopies », en partenariat avec Travail & Culture / Centre de Recherche et d'innovation Artistique et Culturelle sur le monde du Travail, une association culturelle d'éducation populaire à Roubaix ;
- 10 mois proposés de façon expérimentale à des jeunes chercheurs, bénéficiant déjà d'un contrat postdoctoral, pour leur offrir la possibilité de passer de 3 à 5 mois à l'Iméra, logés gratuitement et avec possiblement la prise en charge de leur voyage aller-retour.

- Deux nouvelles Chaires sont en cours de négociation :

- Une Chaire avec le Consulat français d'Atlanta et la Villa Albertine, qui est un nouveau réseau de résidences liées au Ministère des affaires étrangères ;
- Une Chaire avec le Consulat français de Vancouver sur l'anthropocène dans le cadre d'un programme de 3 ans en lien avec le programme Méditerranée de l'Iméra.

- L'Iméra accueillera en 2025-2026 deux nouveaux Senior Fellows, dans un format qui a été complètement revu, avec 10 mois continus de résidence et un hébergement dans les appartements de l'Iméra.

Denis Bertin remercie l'équipe scientifique pour son travail de projection et de diversification des ressources.

### **3 - Approbation du budget rectificatif n°1 2024**

Emmanuel Girard-Reydet commence par présenter les modifications en recettes et en dépenses du budget rectificatif n°1 (BR1).

Les recettes prévisionnelles ont été ajustées par rapport au budget primitif, avec notamment :

- Des prévisions d'encaissement (RE) à la hausse, qui résultent de la régularisation de subventions qui restaient en attente de paiement pour certains partenaires (AUF, EHESS 2021) ;
- Des ajustements de RE, qui prennent en considération le calendrier de paiement effectif de plusieurs subventions (Région 2020 et 2023, CNRS, EHESS 2024) ;

- La sélection de 3 Fellows au lieu de 4 initialement prévus, dans le cadre du programme FIAS 2024-2025 (COFUND Europe), suite à l'absence de candidatures répondant aux attentes pour le programme Utopies Nécessaires de l'Iméra ;
- Le non-versement de 20k€ de la subvention de l'Université d'Edimbourg, pour préserver l'équilibre entre les recettes perçues et les dépenses engagées par AMU et l'Université d'Edimbourg sur la durée du partenariat pluriannuel, qui s'achevait en 2024 ;
- Le désistement du Fellow sélectionné sur la chaire AMSE 2024-2025.

Au final, la variation de recettes au BR1 est de - 25.000 € en droits constatés et de + 43.041 € au niveau des prévisions d'encaissement.

Les dépenses prévisionnelles ont été ajustées par rapport au budget primitif, avec notamment :

- Sur le financement Labex RFIEA+, l'ajustement des dépenses liées aux activités scientifiques ;
- Des ajustements des niveaux de dépenses en lien avec les évolutions préalablement décrites concernant les résidences liées au programme FIAS et à la chaire AMSE ;
- Une augmentation de dépenses de +72,5k€ inscrite sur la ligne budgétaire liée à la subvention de 100 k€ du Ministère /Dialogue Scientifique de Gestion 2022, qui avait été titrée en intégralité en 2022, en lien avec l'accueil de 3 nouveaux Senior Fellows en 2024.

Au final, la variation de dépenses au BR1 est de + 26.358 € en autorisations d'engagements et en droits constatés.

Florence Messina présente le tableau des autorisations budgétaires pour approbation.

Le solde budgétaire au BR1 2024 est de - 139.869 €. Cependant il s'améliore par rapport au BI 2024, du fait d'une augmentation des recettes encaissées de + 43.041 € et d'une augmentation moindre des dépenses de + 26.358 €.

Elle présente ensuite le tableau de situation patrimoniale pour approbation.

Le résultat prévisionnel est de - 97.210 €.

La trésorerie prévisionnelle, largement positive, s'établit à 336.519€.

Le niveau de fonds de roulement s'établit à 518.096 €, soit 282 jours de dépenses décaissables, très au-dessus du seuil prudentiel de 15 jours.

#### Résolution

*Le Conseil de gestion approuve à l'unanimité le tableau des autorisations budgétaires et le tableau de situation patrimoniale du budget rectificatif n°1 2024.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h45.

Fait à Marseille, le 9 octobre 2024.

Denis Bertin  
Président du Conseil de gestion